



Nouvelles communales

Extrait des décisions du Conseil communal du 17 avril 2025

Ressources humaines - Engagement

Le Conseil communal valide l'engagement de M. Jay Jové en qualité d'employé polyvalent aux Service des travaux publics à 100 %. Son entrée en fonction est prévue au 1^{er} mai 2025. Cet engagement est lié au départ à la retraite anticipée d'un collaborateur dans ce service.

Comptes 2024

Le Conseil communal valide les comptes de fonctionnement et d'investissements 2024, bouclés et contrôlés par la Fiduciaire Nofival en date des 3 et 4 avril 2025. Ces comptes présentent un excédent de revenus de CHF 263'458.56, une marge d'autofinancement de CHF 3'764'925.56 et un excédent de financement de CHF 1'175'378.56. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée primaire le 3 juin 2025.

Mobilité – Itinéraires régionaux VTT

Après avoir analysé les tracés proposés par Valais Horizon Bike, le Conseil communal donne un préavis positif au dossier de préconsultation des itinéraires régionaux VTT de la section Riddes-Verbier, dans le cadre de l'étape 2 du projet (Ovronnaz-Verbier).

En vue de la mise en l'enquête publique et de la phase d'homologation selon la LIML (Loi sur les itinéraires de mobilité de loisirs), le préavis de la Commune est en effet requis. La validation définitive du dossier est de compétence cantonale.

Droit de cité

À la suite de son audition par la Commission communale des naturalisations, le Conseil communal décide d'octroyer le droit de cité à James Lawrie.

Clé de répartition pour les salaires paroissiaux

Le Conseil communal approuve la nouvelle clé de répartition pour les salaires paroissiaux telle que présentée par l'Abbé Zuber, curé-doyen des paroisses catholiques de Fully-Saillon-Leytron-Saxon-Riddes-Isérables. Cette nouvelle répartition tient compte du nombre d'habitants et plus du nombre de personnes de confession catholique enregistrées sur la Commune. La validation de cette proposition doit se faire à l'unanimité des communes de la paroisse.

Autorisations de manifestations

Grand Raid – Droit de passage

Le Conseil communal autorise les organisateurs du Grand Raid à utiliser et survoler les routes et chemins du secteur communal lors des trois prochaines éditions, 2025, 2026 et 2027.

The Ultimates 2025

Le Conseil communal décide d'autoriser les organisateurs de la course cycliste d'ultradistance The Ultimates à utiliser les routes communales concernées du 30 juin au 6 juillet 2025.

STEP intercommunale

Le Conseil communal valide l'offre de RWB Valais SA pour la réalisation d'une étude préliminaire en vue du projet de STEP régionale pour les communes de Leytron, Chamoson, Isérables et Riddes.

Infrastructures – Installation de compteurs d'eau intelligents

Le Conseil communal donne son accord de principe à l'installation de compteurs intelligents en remplacement des compteurs d'eau actuels chez les particuliers. Ce processus permettrait de mettre fin à la gestion des cartes bleues. Une offre chiffrée sera soumise au Conseil communal ultérieurement.

Adjudication – Remplacement de modules membranaires à la station de filtration des Pontets

Le Conseil communal décide d'adjuger les travaux de remplacement des modules membranaires à la station de filtration des Pontets de gré à gré exceptionnel à l'entreprise Membrattec SA. Ces travaux sont rendus nécessaires par le vieillissement des membranes actuelles qui engendre de nombreuses interventions de la part du Service des eaux.

Adjudication – Équipements à la station de filtration des Pontets

Le Conseil décide d'adjuger les travaux de mise en conformité du déversement des eaux de lavage des filtres à la station de filtration des Pontets, de gré à gré, à l'entreprise Membrattec SA.

Adjudication – Nouvelle salle de gym de Combremont

En vue de la réalisation du projet Muon, vainqueur du concours d'architecture, le Conseil communal adjuge de gré à gré et selon l'OcMP (Ordonnance cantonale sur les marchés publics) les mandats d'architectes et d'ingénieurs civils pour la suite des études à savioz fabrizzi architectes et Alpatec SA.

Réaménagement de l'ancien local de l'Indépendante

Le Conseil communal valide l'offre de l'entreprise Neuwerth Logistics à Ardon pour le réaménagement de l'ancien local de la fanfare l'Indépendante. Le but de ces travaux est d'optimiser l'utilisation de l'espace à disposition.